



**RESEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
INTERNATIONAL NETWORK OF BASIN ORGANIZATIONS
RED INTERNACIONAL DE ORGANISMOS DE CUENCA**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LA MARTINIQUE (FRANCE)
24 - 28 JANVIER 2004**

V2

RÉSOLUTIONS FINALES

L'Assemblée Générale 2004 du Réseau International des Organismes de Bassin s'est tenue à la Martinique du 24 au 28 janvier 2004, à l'invitation du Comité de Bassin de la Martinique.

Les travaux ont été honorés de la présence des Présidents du Conseil Régional et du Conseil Général de La Martinique, du Préfet de Région Martinique, ainsi que du Directeur de l'Eau au Ministère français de l'Ecologie et du Développement Durable.

L'Assemblée a réuni 178 délégués, représentant les Organismes membres ou observateurs de 39 Pays.

Les délégués ont remercié le Comité de Bassin de la Martinique et l'Office Départemental de l'Eau, le Conseil Général et la Région Martinique, ainsi que l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Ministère français de l'Environnement et du Développement Durable pour leur merveilleux accueil et la parfaite organisation de leur Assemblée et la qualité de la documentation distribuée.

Ils ont cependant regretté que 78 autres délégués de 15 autres pays, qui s'étaient inscrits pour participer à l'Assemblée Générale, n'aient pas pu les rejoindre à La Martinique, faute d'avoir pu obtenir à temps un visa d'entrée dans le Département.

L'Assemblée a renouvelé ses remerciements aux Autorités françaises pour leur soutien financier au Secrétariat depuis 1994, ainsi qu'aux Organismes de Bassin et aux Autorités gouvernementales d'Algérie, de France, d'Espagne, du Québec, du Japon, de Pologne, de Roumanie et du Sénégal pour l'organisation des Assemblées ou Bureau du RIOB, du RAOB, du REMOB, du RELOB et du CEENBO et du Réseau des Commissions Internationales et des Organismes de bassins transfrontaliers, depuis la dernière Assemblée Générale de Québec.

L'Assemblée Générale, à l'unanimité des organismes-membres représentés, a approuvé, dans le cadre des statuts du Réseau, les décisions suivantes :

A - DECISIONS STATUTAIRES

A1 - ELECTION DU PRESIDENT

L'Assemblée a félicité les Autorités québécoises, et plus particulièrement **Mr Pierre BARIL, sous-Ministre Adjoint chargé de l'Eau**, pour la façon magistrale dont avait été assurée la Présidence du RIOB, depuis l'Assemblée Générale de Québec en mai 2002.

Sur proposition des Organismes - membres français, elle a désigné à l'unanimité **Madame Madeleine JOYE de GRANDMAISON, Présidente du Comité de Bassin de la Martinique**, comme **nouvelle Présidente du RIOB** jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

L'Assemblée à l'unanimité a décidé d'attribuer le titre « d'experts du RIOB », pour les services qu'ils ont rendu au Réseau à Madame Dilma PENA PEREIRA, MM Pierre BARIL, Raymundo GARRIDO, Costica SOFRONIE et Miklos VARGA.

A2 – COMPOSITION DU BUREAU DE LIAISON

Elle a également désigné les **membres du Bureau de Liaison** proposés par les Autorités nationales et les Organismes-membres concernés de chaque région: (voir ANNEXE 1)

L'Assemblée Générale a donné pouvoir au Bureau de Liaison pour désigner, le cas échéant, de nouveaux membres proposés par les Réseaux Régionaux d'Afrique, d'Asie ou de Méditerranée, ainsi que le Réseau des Commissions Internationales et des Organismes de Bassins Transfrontaliers lorsqu'ils seront définitivement constitués ou consolidés.

En outre :

Mr Pierre BARIL (Québec) est membre de droit du Bureau en tant que précédent Président et, M Miklos VARGA (Hongrie), en tant que prochain Président en 2006, ainsi que Mr Jean-François DONZIER qui représente au Bureau de Liaison le Secrétariat Technique Permanent, Mr Eduardo MESTRE pour le RELOB, Mme Daniela RADULESCU pour le CEENBO, M. SANOGO pour le RAOB et Teodoro ESTRELA MONREAL pour le ROB.

Un représentant respectivement du GWP et le Secrétaire Général du Comité d'organisations du IV^{ème} « Global Water Forum » de Mexico seront également invités aux réunions du Bureau de Liaison, ainsi qu'un représentant pour les Agences des Nations Unies conduisant des programmes sur l'eau associant le RIOB.

Le Président peut inviter à son initiative aux réunions de Bureau d'autres représentants d'organismes multilatéraux collaborant avec le RIOB.

Les prochaines réunions du Bureau de Liaison seront coordonnées avec les prochains événements organisés par le RIOB ou les Réseaux régionaux :

- Juin ou Décembre 2004, Costa Rica,
- dernière semaine de Septembre 2004, Cracovie – Pologne, à l'occasion de l'Assemblée du Groupe des Organismes de bassin Européens pour l'application de la Directive - Cadre,

- première semaine de Novembre 2004, à Dakar – Sénégal, à l'occasion des Assemblée Générale du Réseau des Commissions Internationales et des Organismes de Bassins transfrontaliers, ainsi que du RAOB,
- en 2005, en Asie Centrale et a Trinidad y Tobago...

A3 – COMITE DIRECTEUR

L'Assemblée Générale a rappelé qu'un Comité Directeur était désigné auprès du Président, parmi les membres du Bureau de Liaison, pour l'assister et l'appuyer dans ses tâches, le représenter en cas d'empêchement et participer au Comité de Pilotage du Programme Associé RIOB/GWP.

Outre le Président en exercice, les deux précédents Présidents, le prochain Président et les Secrétaires du RIOB et des Réseaux Régionaux, ce Comité est composé de quelques autres membres qui seront désignés par le nouveau Bureau en son sein, lors de sa prochaine réunion.

A4 - APPROBATION DES BUDGETS 2002 – 2003 - 2004 DU RIOB ET DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

Les délégués ont pris connaissance du bilan d'activités et des comptes récapitulatifs du RIOB en tant que tel et du Secrétariat Technique Permanent pour ses recettes et dépenses directes pour les années 2002 et 2003.

Ils ont entendu le rapport officiel du Commissaire aux Comptes KPMG, certifiant ces comptes comme fidèles et sincères.

En conséquence, ils ont approuvé le bilan au 31-12-2003 et les comptes d'exploitation 2002 et 2003 et décidé d'affecter le résultat positif au Report à Nouveau.

Ils ont approuvé les projets de budgets prévisionnels du RIOB et du STP pour l'exercice 2004 et donné mandat au Bureau de Liaison d'approuver les comptes prévisionnels pour 2005 et les comptes définitifs de 2004 et 2005 à la clôture de l'exercice. Ceux-ci seront présentés ensuite pour ratification à la prochaine Assemblée Générale.

Ces budgets n'incluent pas les frais directement supportés par les membres pour organiser ou participer aux activités statutaires, ni les éventuels nouveaux financements sur opérations que pourrait se voir attribuer le RIOB, au titre de la réalisation de certains projets à caractère général inscrit au Programme Associé RIOB/GWP ou dans le cadre de programmes multilatéraux. Le STP assurera une veille des programmes et projets internationaux pouvant concerner les objectifs et compétences du RIOB et de ses Membres, il est habilité à présenter des offres dans ce cadre et à signer par délégation de la Présidente les contrats correspondants, dans les cas où ces offres seraient retenues pour bénéficier de financements bi ou multilatéraux. Le STP rendra compte régulièrement au Bureau de Liaison.

D'ores et déjà, le STP a pu conclure pour le RIOB deux conventions d'audit avec la Banque Mondiale pour l'Autorité du Bassin du Niger et la Mahawelli Authority au Sri Lanka ainsi que les projets TWIN BASIN, WFD-NET et IWRM-Net avec la Commission Européenne. Il faut poursuivre dans cette voie.

L'Assemblée a également pris connaissance de la Convention signée en décembre 2003 entre le RIOB et l'Office International de l'Eau pour l'accomplissement des tâches du Secrétariat Technique Permanent du Réseau et elle a renouvelé l'OIEau dans cette mission pour une nouvelle période quadriennale.

A5 – COTISATIONS 2004 et 2005

Seulement 32 Organismes - membres ont pu régler effectivement leur cotisation en 2003 et 25 l'avaient fait pour l'année 2002, car la plupart des membres ont indiqué avoir des difficultés soit budgétaires, soit de règles comptables publiques, de modes de paiement ou de contrôle des changes.

Le STP étudiera avec les organisations concernées les solutions possibles à ces problèmes, notamment pour s'adapter aux règles contraignantes de la Comptabilité Publique dans certains Pays.

Les délégués ont fixé **la cotisation annuelle à 1.000 US\$ ou 1.000 Euros, pour 2004 et 2005, comme en 2003**, destinée à couvrir les frais généraux d'animation du Réseau et par priorité la publication de la "Lettre du RIOB" et l'animation du site Internet www.riob.org.

Les Réseaux Régionaux, dans le cadre de leurs statuts et de ceux du RIOB décident de fixer leur propre cotisation annuelle à un niveau acceptable. Il est suggéré que celle-ci puisse être ajoutée à celle ci-dessus appelée par le STP au titre du RIOB, en une seule facture et que le montant total soit partagé en deux parts entre le RIOB et le Réseau Régional correspondant.

Il a été décidé à Québec que pour les Organismes - membres appartenant également au RELOB, la cotisation annuelle sera appelée par le STP/RIOB et fixée à 1.800 USD, à partager en deux parts égales entre le RIOB et le RELOB.

Ils rappellent aux Organismes - membres l'importance du règlement de cette cotisation pour développer les activités du Réseau et demandent aux membres de s'en acquitter rapidement ou de signaler les difficultés rencontrées au Bureau de Liaison.

Les Organismes - membres qui financent directement et de façon significative le Secrétariat Technique Permanent sont dispensés de payer par ailleurs leur cotisation au RIOB.

Un compte du RIOB a été ouvert (en Euros et en \$) par le Secrétariat Technique Permanent (STP), à la Banque Société Générale à Grasse (France), pour recueillir les versements des cotisations. Les dépenses sont conditionnées à l'accord du Président du Réseau ou d'un membre délégué du Bureau de Liaison.

Un commissaire aux comptes indépendant a été désigné par le Bureau pour l'audit des comptes du RIOB 2002/2003, premiers exercices budgétaires réels de l'Association. L'Assemblée Générale confirme la désignation de KPMG – Mr Henri Limouzeau comme commissaire aux comptes titulaire et Mr Lambert comme suppléant-pour un mandat d'une durée totale de six ans à compter de 2003, conformément à la législation française.

A6 – RENFORCEMENT DU DIALOGUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ECHANGE D'INFORMATION.

L'Assemblée Générale se félicite des premiers succès obtenus par le RIOB après l'adoption des nouveaux statuts, tant au niveau des actions réalisées que de la reconnaissance internationale, en particulier dans le cadre de son Programme Associé avec le GWP, du III^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Kyoto, et dans la création et le développement des Réseaux Régionaux.

L'Assemblée s'est félicitée du succès indéniable de la publication de "**la Lettre du RIOB**" et du **site Internet** : « <http://www.riob.org> ».

Elle a décidé de poursuivre dans cette voie, dans le cadre du plan de communication pluriannuel présenté par le STP, notamment avec la publication annuelle de « la lettre du Réseau » en 2004, 2005. et 2006.

Elle insiste auprès des Organismes - membres sur l'intérêt primordial de contribuer à la rédaction de "la lettre" en envoyant leurs articles au STP dans les délais et d'enrichir le site WEB avec toutes les informations intéressantes.

Elle recommande aux Organismes - membres qui n'en disposent pas déjà de se doter rapidement d'une **adresse de courrier électronique (E-mail)** et d'en informer immédiatement le STP, ainsi que de tout changement, de façon à faciliter les liens et la diffusion de l'information au sein du Réseau et de communiquer exactement ces coordonnées au Secrétariat Technique Permanent, notamment par le biais de la nouvelle « **Lettre électronique E.RIOB** ».

Elle demande au STP de poursuivre et d'animer le « **forum virtuel de discussion** » sur le WEB, notamment sur les thèmes prioritaires pour la création et le renforcement des Organismes de Bassin dans le monde :

- ⇒ « le financement des Organismes de Bassin » ;
- ⇒ « les schémas directeurs et plans d'aménagement et de bassin » ;
- ⇒ « la participation des usagers à la gestion durable des ressources en eau », en développant, en particulier, les réflexions sur une ingénierie sociale appropriée en liaison avec le Secrétariat International de l'Eau à Montréal ;
- ⇒ « la gestion des fleuves transfrontaliers » ;
- ⇒ « la lutte contre les risques naturels et accidentels » ;
- ⇒ « l'information nécessaire à la prise de décision » ;
- ⇒ « les relations des organismes de bassin avec les administrations » ;
- ⇒ « la protection des zones humides et des eaux souterraines ».

La mise en application de la Directive – Cadre européenne est également un thème prioritaire de mobilisation des membres concernés du Réseau, tant au sein de l'Union européenne élargie que de tout autre Pays qui serait intéressé.

L'Assemblée a pris connaissance avec satisfaction des développements du projet « AQUADOC-INTERNATIONAL » en France, Hongrie, Pologne, République Tchèque et Roumanie, orientée principalement sur des thèmes concourants à l'application de la Directive – cadre, de l'application de l'accord de coopération signé à Québec avec le SEMIDE/EMWIS pour diffuser l'information sur la gestion de bassin en Méditerranée dans le cadre de la création du REMOB, ainsi que du projet de Système Africain d'Information et de Documentation sur l'Eau (SADIEau), soutenu par le RAOB et dont elle souhaite la concrétisation rapide avec notamment un soutien financier de la France, de l'Union Européenne et de l'UNESCO.

Elle propose qu'à partir de ces expériences concrètes et réussies, le RIOB s'associe et soutienne toutes initiatives qui conduiraient à terme à la mise en place d'un Système Mondial d'Information et Documentation sur l'Eau cohérent (SyMIDE), en particulier en envisageant de nouveaux développements, notamment en Amérique Latine, dans le cadre de la composante de l'Initiative Européenne sur l'Eau, animée par l'Espagne, le Mexique et le Portugal.

L'Assemblée a fait siennes les recommandations présentées à l'issue des **sessions de l'Assemblée Générale de la Martinique** et a mandaté le Président et le STP pour en assurer une large diffusion auprès des Membres et des Organisations de Coopération Internationale intéressées, notamment par leur publication sur le Forum Virtuel.

B - BILAN D'ACTIVITE DES RESEAUX REGIONAUX

L'Assemblée Générale a pris connaissance avec beaucoup de satisfaction :

B1 - du bilan d'activité du RELOB en Amérique Latine, et en son sein du Réseau Brésilien des Organismes de Bassin (REBOB), et des perspectives de restructuration du STP,

B2 - du bilan d'activité du Réseau des Organismes de Bassin d'Europe Centrale et Orientale (CEENBO).

Le CEENBO a pris la forme juridique d'une association de droit roumain et son secrétariat est assuré par la Compagnie Nationale APELE ROMANE.

Le Président en est Mr Ovidiu GABOR et la Secrétaire madame Daniela Radulescu.

Le programme d'activité prévisionnel du CEENBO privilégie la mise en application de la Directive-Cadre européenne dans la région.

B3 - De la création du Réseau Africain des Organismes de Bassin suite à la réunion constitutive qui s'est tenue à DAKAR en juillet 2002.

Le Président est Mr Ould ALY de l'ABN et le secrétaire Mr SANOGO de l'OMVS,

B4 - De la création d'un Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB), qui prend la forme juridique d'une association de droit espagnol et dont le secrétariat est assuré par la Confédération Hydrographique du JUCAR, suite à la dernière Assemblée Générale de Valencia en Novembre 2003.

Le Président est Mr José Maria Gonzales ORTEA et le secrétaire Mr Teodoro ESTRELA-Monreal,

B5 - De la création, suite à la réunion internationale de VALENCIA en Novembre 2003, d'un Groupe des Organismes de Bassins Européens pour l'application de la Directive Cadre sur l'Eau, dont la prochaine réunion plénière est prévue en Pologne à l'automne 2004.

L'Assemblée appelle l'attention de la Commission Européenne sur l'intérêt stratégique de ce dossier.

B6 - De la création du Réseau des Commissions Internationales et des Organismes de Bassin Transfrontaliers dont la première Assemblée Générale devrait se tenir à la fin du 3^{ème} trimestre en automne 2004 à DAKAR, à l'invitation de l'OMVS et du RAOB.

En effet, compte tenu du très grand nombre de fleuves, lacs, aquifères transfrontaliers dans le monde, et des moyens spécifiques qui sont nécessaires pour en assurer la gestion durable, l'Assemblée Générale du RIOB de Québec avait proposé aux organismes concernés de soutenir la création du Réseau Spécialisé, s'appuyant sur les conclusions des conférences internationales spécialisées de Petersberg et de Washington, ainsi que sur les études des Nations Unies, de l'Académie de l'Eau, de « Green Cross International » ou du WATAC/GWP en Afrique de l'Ouest.

A l'invitation de la Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman (CIPEL) et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, l'Assemblée Constitutive de ce Réseau s'est tenue à Thonon-les-Bains (France) les 25 et 26 Novembre 2002.

L'Assemblée souligne notamment l'importance de la Directive-Cadre européenne, ainsi que de la Convention des Nations Unies et la Convention d'Helsinki pour la gestion des eaux partagées.

Elle soutient l'initiative des Grandes ONG concernées, à laquelle s'est associé le RIOB, d'un appel aux Chefs d'Etat et de Gouvernement du G8, pour renforcer les moyens de la Coopération Internationale dans ce domaine.

B7 - Elle soutient la création d'un Réseau Régional des Organismes de Bassin d'Asie (NARBO) avec l'aide de la Coopération japonaise et de la Banque Asiatique.

En outre, les Organismes - membres du RIOB appellent de leurs vœux une initiative internationale coordonnée des bailleurs de fonds bi et multilatéraux qui concentrerait l'Aide Publique au Développement sur des projets de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (IWRM) s'appuyant sur la création et le renforcement d'Organismes de Bassin, suite, notamment, aux décisions du G8 d'Evian et, en particulier soutiennent l'Initiative Européenne de l'Eau (EUWI), en ce qui concerne les fleuves transfrontaliers africains et les volets correspondants à la gestion par bassin dans les composantes régionales en Amérique Latine, Méditerranée et dans les Nouveaux Etats Indépendants, initiative dont le RIOB est officiellement partenaire dès son lancement à Johannesburg en Août 2002.

La Présidente et le STP proposeront à la commission européenne et aux Etats – membres leaders de chaque composante que le RIOB joue un rôle concret d'animation et de support en relais des organismes de bassin et des Réseaux régionaux concernés.

C - PROGRAMME ASSOCIE RIOB/GWP

Il a été rappelé que les précédentes Assemblées Générales du RIOB de ZAKOPANE et QUEBEC ont approuvé le cadre général du Programme Associé « **soutenir la création et le renforcement des organismes de bassin dans le monde** », élaboré conjointement entre le GWP et le RIOB.

Ce programme a fait l'objet d'une convention (MOU) signée entre le RIOB et le GWP en juin 2003.

61 projets, entrant dans le cadre fixé par le Programme Associé et venant de toutes les régions du monde, ont été reçus suite à l'appel à propositions lancé par le Secrétariat Technique Permanent du RIOB, en association étroite à l'époque avec les Secrétariats du RELOB et du CEENBO, ainsi qu'avec les TAC régionaux du GWP.

D'ores et déjà, dans le cadre des appels à propositions de l'Union Européenne visés au § A4 ci-dessus, le STP a pu présenter des offres significatives en 2003 qui ont abouti à des conventions de financement avec la Commission Européenne, pour les projets TWIN BASIN (objectif 1. Jumelages), WFD-NET et IWRM-Net (objectif 3. Formation et Recherche). Les projets AQUADOC-INTER et SADIEau (objectif 4.) sont au stade du développement et de la recherche de financement. Le RIOB est également impliqués via le STP dans le projet WEST (Water Economic Training) et Rhine Network (INTERREG) pour l'application de la Directive-Cadre.

Au delà, l'Assemblée appelle l'attention des Organismes de coopération bi et multilatérale sur l'intérêt des projets labellisés dans le cadre de l'AP RIOB/GWP, et souhaite

qu'ils puissent être financés par priorité dans le cadre des actions renforcées que les bailleurs conduisent pour une Gestion Intégrée et une meilleure gouvernance des ressources en Eau dans le monde (GIRE).

Elle a souhaité une réflexion générale avec le GWP sur les modalités de financement des actions prévues de ce Programme Associé pour en assurer le démarrage au plus vite.

En particulier, la coopération déjà très étroite entre le RIOB/RAOB et le GWP/WATAC sera renforcée pour œuvrer conjointement en soutien de l'Initiative Européenne sur l'Eau en Afrique (composante GIRE).

D - APPROBATION DE « LA DECLARATION DES TROIS-ILETS »

L'Assemblée Générale a approuvé à l'unanimité « **la Déclaration des Trois-Ilets** », annexée aux présentes résolutions finales.

Elle a demandé aux Présidents et aux Secrétaires Techniques Permanents du RIOB et des Réseaux Régionaux pour l'Afrique, l'Amérique Latine, l'Europe et la Méditerranée, ainsi qu'à tous les membres et observateurs du Réseau, d'en faire la promotion dans toutes les instances et auprès de toutes les organisations concernées.

Elle souhaite que cette « Déclaration des Trois-Ilets » contribue aux travaux de préparation des initiatives internationales visant à promouvoir la Gestion Intégrée des Ressources de l'Eau (GIRE) par bassins versants, notamment « l'Initiative Européenne pour l'eau et la vie » à laquelle le RIOB est associé comme partenaire.

E - PARTICIPATION DU RIOB AU IV^{ème} FORUM MONDIAL DE L'EAU

L'assemblée a souhaité que le RIOB poursuive les réflexions engagées depuis les WWF de La Haye et de Kyoto et propose sa propre « vision » sur l'évolution de la gestion de l'eau dans les prochaines années, dans la perspective du IV^{ème} WWF au Mexique en 2006.

L'Assemblée Générale propose aux organisateurs du IV^{ème} WWF que le RIOB anime un atelier sur « la création et le renforcement des Organismes de Bassin dans le Monde » en association avec tous les autres organismes compétents et représentatifs concernés.

L'Assemblée a donné le mandat au Bureau de Liaison pour préparer la participation du RIOB au IV^{ème} Forum Mondial de l'Eau de Mexico et envisager également des partenariats dynamiques à cette occasion avec les organisateurs d'événements spécifiques.

Elle rappelle à tous les membres et observateurs du RIOB l'intérêt majeur de leur participation active au « FORUM VIRTUEL DE DISCUSSION », ouvert sur le site Internet **www.riob-info.org**.

L'Assemblée Générale a chargé le Bureau de Liaison d'examiner l'Agenda complémentaire des manifestations internationales à labelliser, auxquelles le RIOB s'associera officiellement en 2004/2005.

F - LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE 2006

L'Assemblée a retenu avec gratitude l'invitation des Autorités hongroises pour tenir la VII^{ème} Assemblée Générale du RIOB en Hongrie en 2006.

Fait aux Trois-Ilets - La Martinique - le 27 janvier 2004





**RESEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN
INTERNATIONAL NETWORK OF BASIN ORGANIZATIONS
RED INTERNACIONAL DE ORGANISMOS DE CUENCA**

**ASSEMBLEE GENERALE
JANVIER 2004
LA MARTINIQUE (FRANCE)**

ANNEXE I

COMPOSITION DU BUREAU DE LIAISON

- Présidente : Mme Madeleine JOUYE DE GRANDMAISON (France)
- Précédent Président : Mr Pierre BARIL (Québec – Canada)
- Prochain Président : Mr Miklós VARGA (Hongrie)

■ **Membres**

- **Afrique**
(8)
 - : Mr OULD ALY (ABN)
 - Mr OULD MERZOUG (OMVS)
 - Mr SYLLA (GWP-WATAC)
 - Mr K. TAU (ORASECOM – Lesotho)
 - Mr P. HEYNS (ORASECOM – Namibie)
 - Mr M. ABUBAKAR (AMCOW-TAC – Nigeria)
 - Mr F. MPENDAZOE (AMCOW-TAC – Tanzanie)
 - Mr Pr. G. KRHODA (Kenya)

- **Amérique**
(15)
 - : Mme M. BALLESTERO (Costa Rica)
 - Mr M. CLAMEN (IJC)
 - Mr (à designer) (AQOB – Québec)
 - Mr S. PINZON LIZARRAGA (Mexique)
 - Mr G. CHAVEZ ZARATE (Mexique)
 - Mr R. ROA DELGADO (Venezuela)
 - Mr A. BOURETT (Panama)
 - Mr E. NORMAN CABRERA (Cuba)
 - Mr A. LECANTE (Guyane française)
 - Mr P. LLORET ZAMORA (Equateur)
 - Mr I. BENAVENT TRULLENQUE (Pérou)
 - Mr (à designer) (CA Rio Uruguay)
 - Mr J.B. SENRA (Brésil)
 - Mr D. FAVERO BROCHI (Brésil)
 - Mr M.C. BARBOSA PEREIRA (Brésil)

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

21, rue de Madrid - 75008 PARIS (FRANCE)

Tél. (33) 1.44.90.88.60 - Fax (33) 1.40.08.01.45 - E.mail : riob2@wanadoo.fr

- **Asie**
(4) : Mr S. PECH (Commission du Mékong)
Mr P.T. SENARATNE (Sri Lanka)
Mr Dr. B. RUDJITO (Indonésie)
Mr Dr. T. SADAHIRO (Japon)

- **Asie Centrale**
(EECA)
(3) : Mr V. DUKHOVNY (Ouzbékistan)
Mr S. ASLOV (I.F. Aral Sea)
Mr T. ABDUJABOROV (Tadjikistan)

- **Europe**
(14) : Mr J.L. BESEME (France)
Mr P. ROUSSEL (France)
Mr J.M. ARAGONES BELTRAN (Espagne)
Mr J.A. LLANOS BLASCO (Espagne)
Mr J.M. SANTAFE MARTINEZ (Espagne)
Mr P. ROETERS (Pays-Bas)
Mr M. OSTOJSKI (Pologne)
Mr F. STADIU (Roumanie)
Mr O. GABOR (Roumanie)
Mr P. PUNCOCHAR (R. Tchèque)
Mr K. PAPP (Hongrie)
Mr (à designer) (Bulgarie)
Mr (à designer) (Fédération de Russie)
Mr (à designer) (Ukraine)

- **Méditerranée**
(6) : Mr M. ABROUK (Algérie)
Mr (à designer) (Maroc)
Mr (à designer) (Proche-Orient)
Mr S. TAL (Israël)
Mr (à designer) (Turquie)
Mme N. ROOSTAEI (Iran)

- **Secrétariats Techniques Permanents**
 - RIOB : Mr Jean-François DONZIER
 - CEENBO : Mme Daniela RADULESCU
 - REMOB : Mr Teodoro ESTRELA MONREAL
 - RELOB : MM. Eduardo MESTRE RODRIGUEZ et Jorge HIDALGO TOLEDO

- **Organisations internationales associées**
 - Commission Européenne : Mme Sylvie DETOC
 - Global Water Partnership : Mr Daniel VALENSUELA
 - Nations Unies : MM. Donatus SAINT-AIMEE et Stephen DONKOR

SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

21, rue de Madrid - 75008 PARIS (FRANCE)

Tél. (33) 1.44.90.88.60 - Fax (33) 1.40.08.01.45 - E.mail : riob2@wanadoo.fr